

COMMENT JE TRAVAILLE DANS MA CLASSE

DE LA THÉORIE A LA PRATIQUE *ou réflexions d'un rural*

C'est à la multitude des maîtres et maîtresses des écoles rurales à une ou deux classes que je veux livrer ces quelques réflexions, car eux seuls savent les prodiges qu'il faut accomplir dans ces classes — un numéro d'équilibre à la corde raide ! — pour y adapter les horaires et programmes et conduire nos élèves vers le couronnement de leur scolarité : le C.E.P.

DES BUTS DE L'ENSEIGNEMENT

Vous qui ouvrez les portes de la vie aux jeunes intelligences, vous qui préparez les enfants à devenir des intellectuels ou des manuels, vous savez que votre enseignement doit leur apporter :

1° *Les notions de base nécessaires* : savoir comprendre ce qu'on lit, savoir écrire ce que l'on veut dire, savoir compter.

2° *La formation de l'esprit* : observer, déduire, agir, critérium de l'acquisition de l'expérience et du savoir.

Les moyens de parvenir à ce double but reposent sur des instructions précises.

DES RESPONSABILITÉS

Le cours de F.E., en tant que candidat au C.E.P., est devenu un « monstre ». Le niveau des candidats au C.E.P. est en régression et vous sentez nettement en vous, instituteurs ruraux, que dans votre classe, décapitée par le départ des bons élèves vers un enseignement supérieur, vous mettez un vernis bien fragile sur une crasse intellectuelle et vous conduirez ce « chef-d'œuvre » vers sa destinée prochaine : le C.E.P. Qu'en restera-t-il dans quelques années dont un doigt, deux, une main peut-être suffit à en fixer l'échéance... ou plutôt la déchéance !

Qui est responsable de cet état de fait ? La guerre, direz-vous ! Oui, pour une part ; la multiplicité des cours ? Certainement, mais comme on n'y peut rien changer, il faut en tenir compte dans l'organisation de la classe et l'aménagement des programmes.

Les programmes ? Je dis non sur ce point, car c'est nous qui les interprétons et les jugeons en posant les questions au C.E.P.

C'est pour ne pas avoir lu et relu, pensé et repensé ces instructions officielles, c'est pour avoir sacrifié l'esprit qui a présidé à l'établissement de la réforme de l'Enseignement, c'est pour avoir voulu apporter à l'enfant une somme de connaissances plus grande en histoire, géographie, sciences, calcul, bien souvent au détriment des techniques de base, c'est pour avoir placé l'enfant dans une vie d'homme qu'il ignore et ignorera de par son âge, son compor-

tement, ses aspirations et activités fonctionnelles que nous avons fait fausse route.

Coupables sont nos dirigeants syndicalistes qui font émettre un vote sur l'âge des candidats au C.E.P. sans étude préalable et approfondie !

Coupables les syndiqués qui déposent un vote à la légère sans se souvenir des difficultés rencontrées dans la conduite de leur classe rurale !

Coupables les maîtres, auteurs de sujets de C.E.P. — bien souvent n'ayant qu'un cours — qui recherchent la « colle » !

Coupables nous tous qui n'avons pas dénoncé cette hérésie et qui avons tué cette « poule aux œufs d'or » — le C.E. et le C.M., pour sauver ce « monstre », ce « colosse aux pieds d'argile », le F.E. candidat au C.E.P. !

DE LA MÉTHODE

Les Instructions nous demandent d'employer une méthode d'observation active en plaçant l'enfant devant des faits réels, préconisant même la suppression des livres de sciences.

Nul doute qu'au F.E. cet enseignement tire ses observations également du domaine pratique. Mais nous avons confondu enseignement actif et enseignement pratique ; nous avons noyé l'esprit dans une sorte de vie qui n'est, ni celle de l'enfant, ni celle de l'homme bien souvent. En calcul surtout !

Quelle débauche de problèmes qui se disent pratiques ! Horaires de la S.N.C.F. capables d'embrouiller un aiguilleur de la gare de l'Est, assurances de matériels divers à des taux différents, devis d'entrepreneurs de maçonnerie dignes d'un architecte, etc...

Messieurs, vous avez oublié que certains de vos élèves peuvent devenir instituteurs et qu'ils doivent savoir calculer leur traitement, qu'ils seront tous contribuables, donc capables de vérifier leur feuille d'impôts, tous locataires ou propriétaires capables de calculer la surface corrigée d'un appartement !

Et tout cela en trente minutes !

Et le problème des assurances, par exemple, qui se dit pratique, le serait certainement plus, tout en comportant des calculs plus simples, s'il dégageait la perte, et par suite la misère que subirait l'homme qui n'a pas assuré suffisamment ses biens, car cet homme a pensé : j'ai une « chance » de voir brûler ma maison sur mille. Si elle ne brûle pas, je paie pour les autres !

Si on arrive à montrer à l'enfant que l'homme d'aujourd'hui ou de demain ne peut pas s'isoler, du simple problème se dégageront la morale, l'éducation civique, l'histoire des associations.

Non, voyez-vous, si j'ai placé ce débat sur le plan de l'ironie à un moment, c'est pour montrer qu'un problème n'est pas seulement des nombres que l'enfant « maltraite » plus ou

(Voir suite page 250)

moins, un problème qui se dit pratique comporte sa part de technique, c'est un fait, mais il a en lui un esprit et vous devez sentir combien la partie calcul tient peu de place à côté de la partie éducation civique du futur citoyen.

Vous êtes loin des horaires, des programmes, du C.E.P., me dira-t-on ?

Du C.E.P. dans son esprit actuel, certainement !

Des horaires, non, car on nous conseille de les appliquer avec beaucoup de souplesse.

Des programmes non plus, comme en témoignent les Instructions.

DE LA PRATIQUE

Deux barrières sont là : la multiplicité des cours et le C.E.P. Essayons de les franchir. Prenons comme base de départ, puisqu'il faut une base, le programme de sciences du F.E. Partageons-le sur deux années. Dégageons-le en 20 ou 25 Idées-pivot comme les appelle Paulus, Activités fonctionnelles comme les nomme Freinet et préparons pour chacune un plan d'études qui sera pour le maître un guide qui lui permettra d'exploiter à fond le complexe d'intérêt né de l'activité fonctionnelle de la classe.

Le plan d'études dont l'intérêt peut être soutenu pendant un laps de temps variant de quelques jours à une semaine et où Français, Calcul, Histoire, Géographie, Sciences, Morale, Education civique et activités diverses se fonderont en un tout, permettra l'association des trois cours (C.E., C.M. et F.E.), suivant des degrés différents où chacun puisera de quoi acquérir les techniques de base et l'esprit d'observation et de déduction propre à son *âge mental*.

C'est à nous, maîtres, de garder cet enseignement dans les limites de la *simplicité*, de l'*efficacité* et surtout du *comportement enfantin* en dressant un plan général annuel d'études basé sur l'observation de notre classe qui nous permettra d'en déduire les points susceptibles de présenter pour l'enfant un véritable intérêt, étant bien entendu que ce plan ne doit être dans l'esprit de l'éducateur, ni rigide, ni absolu et par cela même, être un guide et non une barrière.

Il ne peut constituer qu'un programme limitatif sur lequel seraient posées les questions du C.E.P.

Voilà un moyen d'écarter la charge que crée la multiplicité des cours.

Le C.E.P. demande, à mon avis, une réforme plus hardie.

Il serait normal qu'on en revienne au C.E.P. en deux parties.

La première, conforme aux articles 257 à 260 de l'arrêté du 22 février 1946, respecterait les coefficients de relativité des diverses techniques de base du programme du C.M.

La seconde comprendrait :

1° Un compte rendu sur un texte remis au candidat et dans lequel l'élève en rechercherait le caractère, le plan et quelques idées qui lui

permettraient d'en dégager une impression personnelle, morale ou civique.

2° Une épreuve de calcul d'après un objet ou un croquis donné à une échelle.

3° Une épreuve d'observation scientifique avec compte rendu d'après nature ou expérience.

4° Des épreuves orales : histoire, géographie, récitation ou chant.

CONCLUSION

Je n'ai pas voulu donner à mes collègues une leçon de pédagogie — loin de moi cette prétention ! — j'ai simplement livré ici mes réflexions telles qu'elles sont nées dans mon esprit au travers de ma faible expérience, de l'observation de ma classe et des doléances de certains de mes collègues. Je n'ai pas tenu compte de la création des classes intercommunales, mais si, demain, elles fonctionnaient, elles poseraient malgré tout l'orientation pratique de l'enseignement au F.E. vers l'éducation civique du futur citoyen et la conquête de l'esprit, en même temps que la réforme du C.E.P. qui se passerait à nouveau en deux parties.

ROLLERI (Ardennes).

CORRESPONDANCE INTERSCOLAIRE

A la suite de l'entrefilet paru dans le n° 6 de *L'Educateur* (demande de correspondant), j'ai reçu plus de vingt lettres, provenant pour la plupart de camarades jeunes qui ont acquis l'imprimerie depuis peu. Ces camarades hésitent, redoutant, les uns, les critiques de leur Inspecteur, d'autres, l'hostilité des parents...

Je regrette de n'avoir pu satisfaire qu'un camarade et je prie ceux à qui je n'ai pas répondu de m'excuser.

Toutes ces demandes me font penser qu'il serait peut-être utile de guider davantage, d'encourager les efforts des jeunes imprimeurs.

Deux solutions me viennent à l'esprit :

Soit faire appel aux imprimeurs ayant déjà quelque expérience et constituer une sorte de groupe de « parrains » qui accepteraient de conseiller les jeunes.

Soit de mettre dans chaque équipe un responsable moral à qui les imprimeurs hésitants pourraient faire appel pour le travail matériel (imprimerie, présentation du journal...) et pour l'emploi des techniques.

C'est une question assez complexe. J'ai l'impression que beaucoup de jeunes seraient heureux de se sentir soutenus et qu'on éviterait des découragements et parfois aussi un mauvais usage des outils de la C.E.L.

Qu'en pensent Freinet et Alziary ?

ROCHE, Château-Arnoux (B.-A.).

L'affaire vaudra d'être reconsidérée pour la prochaine année scolaire. Bien que nous ayons fait appel aux parrainages, nous n'avons pas encore trouvé la formule technique qui assurera cette entr'aide que nous désirons tous. — C. F.